



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE 2026

La prise de compétence eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 entraîne la nécessité de voter un budget primitif du budget annexe eau potable pour l'année 2026.

Les prévisions en dépenses et en recettes ont été établies de manière prudente à l'aide du cabinet conseil MAZARS qui a accompagné la Communauté de Communes et les communes dans le transfert de la compétence.

Il est à noter que les crédits d'investissement en dépenses et en recettes au titre de 2026 incluent les restes à réaliser des budgets eaux 2025 des communes.

Mais, contrairement au budget principal, le détail de ces restes à réaliser ne peut être généré dans la maquette du fait de l'inexistence de ce budget en 2025 au niveau de la Communauté de Communes.

Après avoir pris attache des services de l'Etat en amont, il a en revanche été décidé de préciser cette anomalie technique de présentation et de matérialiser, dans la présente délibération, le détail des restes à réaliser n-1.

Comme pour le budget principal, les reports de résultats n-1 ne sont pas incorporés dans le budget primitif car ils n'ont pas encore été établis par l'ordonnateur et le comptable.



Le budget eau potable se caractérise par une situation financière prévisionnelle satisfaisante malgré les marges de précaution importantes qui ont été prises :

	<b>BP 2026</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 349</b>
- 013 Atténuations de charges	
- 70 produits des services et du domaine	1 347
- 731 fiscalité locale	
- 73 Autres fiscalité	
- 74 Dotations	1
- 75 Autres produits de gestion courante	1
- 77 Produits exceptionnels	1
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>985</b>
- 014 Atténuations de produits	450
- 011 charges à caractère général	363
- 012 charges de personnel	135
- 65 autres charges de gestion courante	16
- 66 frais financiers	19
- 67 frais exceptionnels	2
- 68 dotations aux provisions	
<b>Epargne brute</b>	<b>364</b>
<i>en % recettes réelles de fonc. nettes</i>	<i>40,5%</i>
<i>dotations nettes aux amortissements</i>	<i>262</i>
<b>résultat de fonctionnement / virement</b>	<b>102</b>
<b>Remboursement de la dette</b>	<b>42</b>
<b>Epargne nette</b>	<b>322</b>
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 894</b>
- 13 Subventions reçues	460
- Restes à réaliser 2025	553
- 16 Emprunt nouveau d'équilibre	1 882
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 216</b>
- Investissements prévus 2026	1790
- Restes à réaliser 2025	1426
<b>solde</b>	<b>0</b>

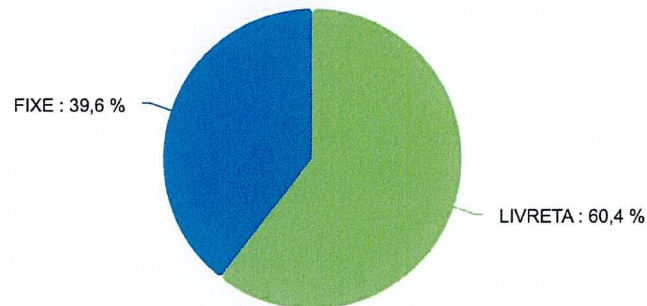
Avec des redevances sur les usagers, estimées à 1 347 k€, et des charges réelles d'exploitation à 9985 k€, l'épargne brute dégagée est de 364 k€. Soit un niveau qui permet de couvrir les dotations nettes aux amortissements (262 k€) et qui permet de couvrir neuf fois le remboursement en capital de la dette (42 k€). L'épargne nette est donc positive à 322 k€.

Avec des investissements prévus de 3 216 k€ dont 1 426 k€ de restes à réaliser, financés par 460 k€ de subventions estimées et 553 k€ de restes à réaliser de recettes, le besoin d'emprunt théorique serait de 1,88 M€.

Besoin d'emprunt qui restera théorique dans la mesure où les résultats n-1 ne sont pas encore repris. Il est fortement probable que ce besoin d'emprunt soit annulé ou fortement réduit lors de la reprise des résultats 2025 des communes ultérieurement.

Avec un encours de dette récupéré au 1/1/2026 de 0,65 M€, la capacité de désendettement au BP 2026 serait de 1,8 années. Soit un ratio plus que satisfaisant pour ce type de budget.

L'encours de dette de 0,65 M€ est constitué de 60,4% de taux indexés sur le livret A et de 39,6% de taux fixe :



La durée de vie moyenne de l'encours est de 13,9 années, pour un coût actuariel de 2,98%.

Pour ce qui est des investissements prévus en 2026, 688 402 € sont fléchés pour le renouvellement des réseaux (1% par an du linéaire prévu au PPI), 22 440 € sont fléchés sur les travaux portant sur les forages, 40 600 € pour les travaux sur les ouvrages (réservoirs), 496 558 € sont prévus pour les interconnexions/sécurisation, 392 000 € pour la mise en place d'unité de traitement, 150 000 € pour menées des études réglementaires (Schéma directeur de l'eau, PGSSE, SPRE).

Ce programme de travaux a été défini conformément au PPI annexé à la charte de transfert de la compétence eau potable.

## I- La section de fonctionnement

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	363 415,42	363 415,42	363 415,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	449 550,72	449 550,72	449 550,72
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	16 281,03	16 281,03	16 281,03
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>964 247,17</b>	<b>964 247,17</b>	<b>964 247,17</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	18 602,00	18 602,00	18 602,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>984 449,17</b>	<b>984 449,17</b>	<b>984 449,17</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		102 302,81	102 302,81	102 302,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		261 749,34	261 749,34	261 749,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>364 052,15</b>	<b>364 052,15</b>	<b>364 052,15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348 501,32</b>	<b>1 348 501,32</b>	<b>1 348 501,32</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 348 501,32</b>
---	---------------------

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	1 346 901,32	1 346 901,32	1 346 901,32
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348 401,32</b>	<b>1 348 401,32</b>	<b>1 348 401,32</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348 501,32</b>	<b>1 348 501,32</b>	<b>1 348 501,32</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348 501,32</b>	<b>1 348 501,32</b>	<b>1 348 501,32</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 348 501,32</b>
---	---------------------

**II- Section d'investissement****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	54 000,00	218 436,00	218 436,00	272 436,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	892 217,88	651 491,85	651 491,85	1 543 709,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	480 000,00	920 705,85	920 705,85	1 400 705,85
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 426 217,88</b>	<b>1 790 633,70</b>	<b>1 790 633,70</b>	<b>3 216 851,58</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 426 217,88</b>	<b>1 832 633,70</b>	<b>1 832 633,70</b>	<b>3 258 851,58</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>1 426 217,88</b>	<b>1 832 633,70</b>	<b>1 832 633,70</b>	<b>3 258 851,58</b>

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 258 851,58</b>
---	---------------------

Le Président,

Vue pour être annexé à la délibération n° 30-CC-190226  
du 19/02/2026

Guillaume MARECHAL

